



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 31/05/21.

### RECYCLAGE DES FRICHES

Un soutien exceptionnel du plan de relance pour deux projets cantaliens

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Les friches représentent en effet un gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation doivent être préférées à l'artificialisation d'espaces naturels pour développer de nouveaux projets. Or, la réutilisation de friches s'accompagne le plus souvent d'un surcoût nécessitant un soutien public.

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a donc déployé un fonds de 300M d'euros pour le financement des opérations de recyclage des friches. Deux projets ont été retenus dans le Cantal et bénéficieront d'un soutien exceptionnel.

Au Lioran, une aide de 3 200 000 € a été accordée pour la démolition et le recyclage de la friche touristique du Grand Phénix. A Arpajon sur Cère, c'est une aide de 415 200 € qui participera à l'aménagement de l'entrée de ville et la construction de 22 logements locatifs sociaux.

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC